Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-212902704-20251204-57_2025-DE

57/2025

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE SAINT URBAIN

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni, à la mairie, à 20 h00, sous la présidence de Julien POUPON, Maire.
Date de convocation du Conseil : 28 novembre 2025

Présents : Julien POUPON, Bernard LE CAHAREC, Nathalie ABIVEN, Jeannine LE GALL, Laure LAUVERGEAT, Pascale DIVERRES, Yvan BRISHOUAL, Stéphanie GORIN, Philippe DANTEC, Jessica GUILLERM, Pierre-Yves DANTEC, Sébastien LOZAC'H, Delphine LONGCHAMP, Olivier MOAL, Marie SANQUER, Gwenhael OMNES, Stéphane TROPRES.

Jacques BEAUCHAMP a donné pouvoir à Bernard LE CAHAREC

Yvan BRISHOUAL, a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Subvention communale exceptionnelle

Après examen d'une demande complémentaire de subvention pour 2025, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder la subvention suivante :

- Kendi, colocataires solidaires 200 €

Fait à Saint-Urbain, le 4 décembre 2025

Le Maire,

Julien POUPON